

Anniversaire MDA

La présidente de l'association pour l'Introduction des Crocodiles dans le Canal Saint-Martin envoie un des bénévoles de l'association en visite au Forum des associations pour s'entretenir avec diverses associations inscrites à la Maison Des Associations du 10^{ème}. Le but de ces entretiens est de récolter des informations qui permettront à la présidente de l'ICCSM de savoir s'il est judicieux de s'inscrire à la MDA et quel bénéfice l'association pourra en tirer...

La présidente : Alors, cette visite au Forum des associations, fructueuse ?

Le bénévole : Je n'aurais qu'un mot à dire : il faut qu'on s'inscrive à la Maison Des Associations.

La présidente : Tout doux, tout doux, mon cher, tu t'emballes alors que je ne sais quasiment rien de cet organisme. Peux-tu me définir précisément ce qu'est la « Maison Des Associations » ?

Le bénévole : C'est un endroit super qui aide les associations en leur offrant de nombreux services et de nombreux conseils.

La présidente : Qu'est-ce qui t'as amené à cette conclusion si enthousiaste ?

Le bénévole : Eh bien, toutes les rencontres que j'ai faites avec les différentes associations avec qui j'ai discuté m'ont toutes amené à penser la même chose.

La présidente : C'était qui, ces associations, d'abord ?

Le bénévole : Y'en avait plein. Le mieux, c'est que tu regardes un peu comment ça s'est passé.

Le jour du Forum des associations, entretien avec la première association, ATC.

Le bénévole : Bonjour.

L'ATC : Bonjour, je peux vous renseigner ?

Le bénévole : Comment s'appelle votre association ?

L'ATC : l'Association Toxicologie Chimie

Le bénévole : Vous luttez contre l'E coli, c'est ça ?

L'ATC: Non, mais qui sait, ça pourrait arriver.

Le bénévole : Qu'est-ce que vous faites alors ?

L'ATC : Nous informons sur la toxicologie grâce à des conférences, des dossiers et un site web et puis nous formons d'autres personnes et proposons des conseils et de l'expertise.

Le bénévole : Mais qu'est-ce que vous entendez par « toxicologie » ?

L'ATC : Par exemple, nous apportons notre expertise sur des problèmes de pollution ou d'intoxication, que ce soit pour les particuliers ou les collectivités même les entreprises.

Le bénévole : Vous êtes inscrits à la Maison des Associations depuis longtemps ?

L'ATC : Oui. Et on en est très content !

Le bénévole : Qu'est-ce que ça vous apporte en fait ?

L'ATC : On peut s'y retrouver pour des réunions, nos assemblées générales grâce à des salles et des bureaux mis à disposition.

Le bénévole : Ah oui ! C'est pratique.

L'ATC : On y a domicilié notre siège social avec une boîte aux lettres.

Le bénévole : C'est tellement difficile d'obtenir une adresse fiable aujourd'hui ! C'est une super bonne idée la domiciliation.

L'ATC : En plus, on a accès à tout un parc informatique.

Le bénévole : ça vous fait faire de sacrées économies, j'imagine.

L'ATC : Oui. Si on devait s'acheter un ordinateur, une imprimante et tout ce qui va avec, tu vois le topo...

Le bénévole : Je vois.

L'ATC : Mais je dois avouer que le matériel n'est pas de la première jeunesse.

Le bénévole : Ah bon ! Mais ça marche quand même ?

L'ATC : Bien sûr, mais c'est un peu lent.
Mais tu veux que je te dise, le top avec la MDA, c'est quand même de pouvoir assister à des réunions thématiques d'aide aux associations.

Le bénévole : Ah, ils proposent ça ?

L'ATC : Ouais, et c'est ultra utile.

Le bénévole : Il te manque des trucs dans tes rapports avec la MDA, d'après toi ?

L'ATC : Oui. Quelques petites choses. On aimerait obtenir de l'aide au niveau logistique dans le cas d'événements ponctuels.

Le bénévole : Pour faciliter la recherche de salles ou de locaux, c'est ça ?

L'ATC : Oui. Avec une sorte de cautionnement moral donné par la MDA, tu vois.

Le bénévole : Oui, je vois, c'est une idée ingénieuse.

L'ATC : On aimerait aussi être plus à même de mener à bien notre communication et notre gestion d'association.

Le bénévole : D'accord...

L'ATC : Ce qui serait bien aussi, c'est qu'on puisse rencontrer les autres associations en créant une sorte de bourse d'échange de services et de conseils entre asso.

Le bénévole : C'est ambitieux comme idée.

L'ATC : C'est ça l'esprit des associations. Tu découvres ?

Le bénévole : En quelque sorte.

Tu vois d'autres choses à me dire ?

L'ATC : Oui. Qu'il existe une sorte de planning de réservations de salles qui indiquerait les périodes de disponibilités et d'affluence.

Le bénévole : T'as pensé à tout on dirait. Je te remercie pour tous ces renseignements.

L'ATC : Pas de quoi. Au plaisir de se croiser prochainement à la MDA.

Retour à la conversation entre la présidente et le bénévole.

La présidente : En effet, ça a l'air intéressant cette MDA.

Le bénévole : Oui, tu vois toute l'aide que ça peut apporter.

La présidente : Mais j'aimerais en savoir davantage. Ne nous emballons pas, si tu veux bien. Tu as rencontré d'autres personnes qui pourraient nous donner leur avis ?

Le bénévole : Plein. Par exemple, ...